Image not found or type unknown

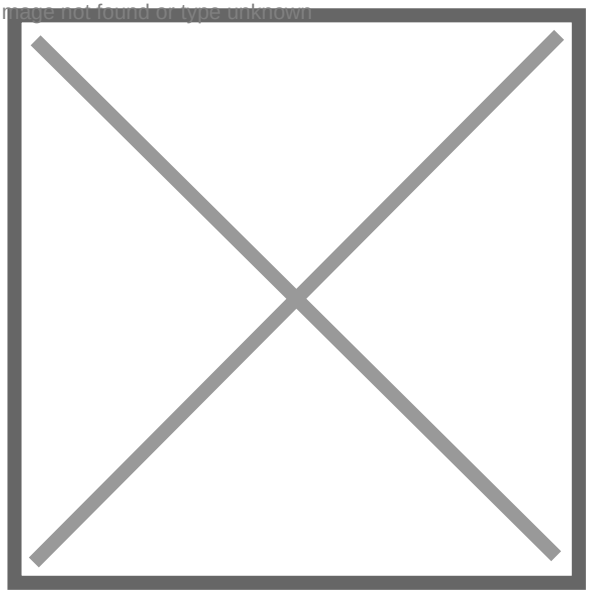

Procédure pour un désavoeux de paternité

Par **maletha**, le **28/05/2010** à **21:36**

Bonjour,

je voulais savoir quelle procédure suivre pour un desavoeux de paternité. Le père de mon fils souhaite ne plus avoir a subvenir a ces besoins. Il ne veut plus aucun contact. Merci de me recontacter, cordialement.

Par **jeetendra**, le **29/05/2010** à **08:22**

Bonjour, ce que demande le père de votre enfant n'est pas possible juridiquement, abandonner totalement un enfant, le père a tendance à faire une confusion entre l'autorité parentale et l'obligation alimentaire.

Meme si le juge lui retire l'autorité parentale, il sera certainement tenu à l'obligation alimentaire à l'égard de son propre enfant, les choses ne sont pas aussi simple, ce qui importe c'est l'intéret de l'enfant, c'est un etre humain à part entière, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés